Informations de base

1996/0261(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Accord CE/Slovénie: protocole additionnel à l'accord sur les transports **Subject** 3.20.15 Coopération et accords en matière de transport **Zone géographique** Slovénie	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	TRAN Transports et tourisme	BALDARELLI Francesco (PSE)	19/11/1996
Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Transports, télécommunications et énergie	2059	1997-12-11

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
31/10/1996	Publication de la proposition législative	COM(1996)0544	Résumé
07/04/1997	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/09/1997	Vote en commission		Résumé
23/09/1997	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0275/1997	
21/10/1997	Débat en plénière		
11/12/1997	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
11/12/1997	Fin de la procédure au Parlement		
23/12/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1996/0261(CNS)

Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 075 Traité CE (avant Amsterdam) E 228-p2/3
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	TRAN/4/08769

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0275/1997 JO C 325 27.10.1997, p. 0003	23/09/1997	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0497/1997 JO C 339 10.11.1997, p. 0047-0064	22/10/1997	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1996)0544 JO C 369 07.12.1996, p. 0005	31/10/1996	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 1997/0863
JO L 351 23.12.1997, p. 0062 Résumé

Accord CE/Slovénie: protocole additionnel à l'accord sur les transports

1996/0261(CNS) - 11/12/1997 - Acte final

OBJECTIF : conclure un protocole additionnel à l'accord entre la Communauté et la Slovénie dans le domaine des transports, afin d'assurer le traitement non discriminatoire des poids lourds slovènes et communautaires qui transitent par l'Autriche, à la suite de l'adhésion de l'Autriche à la Communauté. MESURE DE LA COMMUNAUTE : Décision 97/863/CE du Conseil relative à la conclusion d'un protocole additionnel à l'accord entre la Communauté économique européenne et la République de Slovénie dans le domaine des transports. CONTENU : après une période transitoire qui a pris fin le 31.12.1996, le protocole additionnel prévoit qu'à partir du 01.01.1997 un système d'écopoints équivalant à celui établi par le protocole n°9 de l'Acte d'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à l'Union sera applicable aux poids lourds slovènes qui transitent par l'Autriche. La

méthode de calcul, les modalités et les procédures de gestion et de contrôle des écopoints seront convenues bilatéralement ultérieurement en prenant l'année 1991 comme année de référence. Un système électronique de gestion et de contrôle des écopoints sera mis au point en coopération entre les autorités slovènes et communautaires responsables. ENTREE EN VIGUEUR : Le protocole entre en vigueur le 11.09.1998. Il est applicable rétroactivement à partir du 01.01.1995 et est conclu pour une période prenant fin le 31.12.2003.

Accord CE/Slovénie: protocole additionnel à l'accord sur les transports

1996/0261(CNS) - 31/10/1996 - Document de base législatif

OBJECTIF : la proposition de décision vise à autoriser la conclusion d'un protocole additionnel à l'accord entre la Communauté et la Slovénie dans le domaine des transports, afin d'assurer le traitement non discriminatoire des poids lourds slovènes et communautaires qui transitent par l'Autriche, à la suite de l'adhésion de l'Autriche à la Communauté. CONTENU : après une période transitoire qui prendra fin le 31.12.1996, le protocole additionnel prévoit l'application, aux poids lourds slovènes qui transitent par l'Autriche, d'un système d'écopoints équivalent à celui prévu dans le protocole n°9 de l'Acte d'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à l'Union. Il prévoit l'adoption de mesures appropriées si des discriminations résultant du régime en vigueur au cours de la période transitoire étaient constatées avant le 31.07.1996. Le protocole est conclu pour une période prenant fin le 31.12.2003.

Accord CE/Slovénie: protocole additionnel à l'accord sur les transports

1996/0261(CNS) - 22/10/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Franceso BALDARELLI (PSE, I), le Parlement européen approuve la conclusion d'un protocole additionnel à l'accord entre la Communauté et la Slovénie dans le domaine des transports.